

Cantine scolaire des écoles de Fribourg

Notice concernant la commande des repas

Vous êtes désormais inscrit au système informatique !

Vous trouverez dans cette notice toutes les informations complémentaires dont vous aurez besoin. Nous vous prions de la conserver chez vous pour l'avoir sous la main en cas de besoin.

Pour l'utilisation quotidienne du site

www.sms-freiburg.de

et pour faire les virements, vous recevez vos données d'accès personnelles :

Nom de l'utilisateur :
Code d'accès :
Prénom, Nom de famille :

1^{er} pas : Virement

A présent, veuillez virer un montant mensuel au compte indiqué ci-après. Notez que vous ne pourrez pas commander de repas s'il ne reste plus d'argent sur le compte.

Pour faire **un virement** de votre banque, veuillez marquer les renseignements suivants :

Bénéficiaire : Nom, prénom, société
IBAN :
BIC:

« **SMS Freiburg** »
DE53 6805 0101 0013 0357 94
FRSPDE 66XXX

Banque du bénéficiaire:
Montant : Euro, Cent

Sparkasse Freiburg
A vous de choisir

Destination prévue 1^{ère} ligne :
Destination prévue 2^{ème} ligne :

Nom de l'utilisateur Code d'accès
Nom et prénom de votre enfant

(Veuillez tenir compte du fait que les virements bancaires peuvent prendre 3-4 jours.)

2^{ème} pas : Commande, annulation et distribution des repas

Vous pouvez dès maintenant commander/annuler les repas par www.sms-freiburg.de .
Pour savoir quel repas vous avez commandé, il existe soit la possibilité de consulter la liste des commandes dont dispose le personnel au comptoir de distribution, soit moyennant la puce.

Si vous avez droit au remboursement des frais sur la base du système allemand «Bildung- und Teilhabepaket » (Education et Participation), **présentez votre justificatif valable au secrétariat de l'école. A partir de ce moment vous pouvez commander votre repas même sans solde créditeur.**

Après expiration de la validité, vous serez redevable automatiquement du prix total du repas..
Il ne sera donc plus possible de commander un repas sans solde créditeur.

Précisions et informations

*** En cas de changement d'école au début de l'année scolaire, nous vous prions de tenir compte des précisions suivantes :**

- a) Si vous changez d'une école de la ville avec cantine à une autre école de la ville avec cantine, vous gardez votre code actuel.
Veuillez commander le premier repas après l'actualisation. Dans le cas contraire, votre repas sera livré à l'ancienne école et sera débité sur votre compte. Nous vous prions de vérifier avant votre première commande, si l'école a bien été actualisée.
Si ce n'est pas le cas, écrivez-nous un ticket sous « formulaire de contact ».
- b) En cas de changement à une école de la ville sans repas de midi ou si vous voulez quitter le système du repas de midi, vous pouvez adresser une demande de radiation écrite au secrétariat de l'école qui vous remettra un formulaire de radiation à cet effet (« Abmeldeformular ») et vous le trouverez également sous FAQ..
- c) Pour une nouvelle inscription, veuillez procéder de la façon décrite sous **«1^{er} pas** «

Etant donné que la façon de procéder peut varier d'une école à l'autre, nous vous prions de vous informer en tous cas concernant les détails du repas de midi auprès du secrétariat de votre l'école avant de faire inscrire votre enfant.

*** Demande de radiation**

Celle-ci doit être adressée obligatoirement par écrit au secrétariat de l'école à l'aide du formulaire prévu à cet effet.

Le reliquat de votre compte vous sera restitué ensuite par virement.

Remboursement des reliquats :

Uniquement sur demande écrite (par lettre ou e-mail) adressée au secrétariat en indiquant les coordonnées d'inscription de l'enfant (nom, prénom, date de naissance, codes d'identification), du/de la responsable légal/e (nom, prénom, adresse, code postal) du titulaire du compte, l'IBAN ainsi que le SWIFT-BIC si la banque se trouve à l'étranger et le nom de la banque.

Précision :

Il est possible à tout moment de demander le remboursement du solde existant sur le compte. N'oubliez pas que cette possibilité existe, notamment si vous quittez le système de cantine scolaire de Fribourg.

Le secrétariat vous fournira le formulaire nécessaire.

Vous trouverez des informations supplémentaires également sur Internet sous l'adresse :

www.sms-freiburg.de